



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо + + + + + | ЭСР.У.Е. ©НХЖЖЭ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > signature d'une convention entre la haca et les opérateurs publics relative à la mise à disposition des opérateurs d'un système informatique de comptage des temps de passage des personnalités publiques.

[A](#) [1] [+A](#) [1]

signature d'une convention entre la haca et les opérateurs publics relative à la mise à disposition des opérateurs d'un système informatique de comptage des temps de passage des personnalités publiques.

13 Mars 2007

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et les opérateurs du secteur audiovisuel public ont procédé, le mardi 13 mars 2007, à la signature d'une convention relative à la mise à disposition des opérateurs d'un système informatique élaboré par la HACA pour le comptage des temps de parole des personnalités publiques dans les programmes audiovisuels, notamment les journaux et les magazines d'information et les émissions débats, aussi bien en période électorale qu'en période normale et ce, conformément aux lois en vigueur en matière d'application des règles de garantie du pluralisme des courants de pensée et d'opinion dans les services de communication audiovisuelle.

En vertu de la dite convention, la Haute Autorité s'engage également à accompagner les opérateurs pour permettre l'implémentation et le bon usage de ce système informatique dont la mise en place concrétise la volonté commune de la HACA et des opérateurs d'harmoniser leurs paramètres de comptage des temps de parole des personnalités publiques concernées par l'accès équitable des différents courants de pensée et d'opinion aux services de communication audiovisuelle .

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>